Chronique

LE HOUDON DE COLORNO

Salso Maggiore, septembre 1932.

Ce riche et plat pays d'Emilie, où les routes serpentent sans fin dans le dédale des ormeaux, des vignes, des mûriers et des haies, garde plus d'une surprise. Les étrangers ne s'y hasardent guère. Les guides n'en parlent qu'à peine. Qu'est-ce que Parme, pour un voyageur pressé de voir Venise? Pourtant j'y viens depuis plusieurs années sans avoir épuisé les étonnements qu'il réserve. Je doute que le nom de Colorno soit familier au lecteur, s'il n'est point historien. Et pourtant c'est, comme Parme même, un des pèlerinages de l'art français.

A quinze kilomètres de Parme, sur la route qui passe le Pô à Casal Maggiore (la route que suivait Fabrice del Dongo quand il tua Giletti), on traverse une petite ville que Stendhal appelle le Versailles des princes de Parme. Une vaste place est bordée au nord par un château carré, de la plus imposante ordonnance. Ce château ducal a succédé à une demeure des Sanseverino, qui a succédé elle-même à une forteresse du moyen âge. Une telle suite dénonce assez un emplacement marqué par la nature. Et en effet, le château est bordé sur sa face ouest par le torrent Parma, et il jouait, dans les temps guerriers, le rôle de fort d'arrêt. Mais il y a plus. A quelques kilomètres à peine dans le nord, la Parma se jette dans le Pô. Et le Pô fait là une vaste courbe tournée vers le sud. Cette courbe, où le fleuve est coupé d'îles, est un point de passage. Il fallait défendre ce passage, non point sur le rivage qui était inondé, mais à quelque distance au sud, à la limite des inondations. C'est là que Colorno est placé. Quoi qu'en dise Stendhal, le pays est absolument plat, mais il est touffu, et les cimes inégales des arbres découpent sur l'horizon une ligne onduleuse qu'on peut prendre pour un profil de buttes.

Tel qu'il est aujourd'hui, Colorno est une construction du duc François Farnèse au commencement du dix-huitième siècle, avec des retouches et des restaurations ultérieures. Le plan est de Ferdinand Bibbiena, et il a été exécuté par Mozani. Ce plan est un carré, cantonné à chaque angle d'une tour carrée, qui domine la ligne horizontale de l'édifice. Le plus haut étage de ces tours est percé d'arcades à jour. Il se termine par une terrasse à jour, sur laquelle s'élève une lanterne.

Qu'on se représente entre ces quatre tours les longues façades rectilignes à deux étages, la ligne de balustrades qui les surmonte, les statues qui s'élèvent sur ces balustrades, les files infinies des fenêtres et, au milieu seulement des façades, pour en rompre la monotonie, un portail monumental. Celui du sud, qui donne sur la place, est enfermé entre deux colonnes en avant-corps, qui portent deux statues. On entre par là dans une vaste cour intérieure, qui remplit tout le vide de l'édifice. Autrement dit le château est uniquement constitué par les quatre faces d'un carré fermé.

Les fenêtres qui donnent sur cette cour sont entourées de vastes encadrements qui ont l'opulence du baroque. Le fronton qui surmonte chacune d'elles est hissé sur un socle mouluré et enferme un cartouche. Le triangle même du fronton s'est rompu et contourné. Le sommet brisé s'est changé en coquille, et sous cette coquille a poussé une guirlande. Tout cela a encore la puissance et, si je peux dire, la forte respiration du dix-septième siècle. C'est copieux, mais sans complications. Entre les fenêtres, on a sculpté la fleur de jacinthe des Farnèse. Dans les appartements, nous trouverons le lis des Bourbons. Marie-Louise, à son tour, chargera la façade des armes des Habsbourgs.

Ce splendide palais est d'une tristesse affreuse. Lors de la réunion de Parme aux Etats de la maison de Sardaigne, après la guerre de 1859, le palais a été entièrement démeublé et ses richesses ont été dispersées dans les palais et les musées, à Turin, à Florence, à Milan, à Venise et à Rome. Le palais même, après avoir été une caserne, est devenu une maison de fous. Imaginez Sainte-Anne à Versailles. Au delà de cette grande cour muette, derrière ces fenêtres fermées, vit un peuple de malheureux. Dans la tribune dorée de l'église, où s'est agenouillée la fille de Louis XV, se presse le dimanche cette foule frappée de la plus horrible malédiction, celle qui arrache à l'homme son âme même.

Cependant ce fantôme de demeure royale a un animateur. Déjà en 1925, M. Fernand Benoit écrivait : « Le visiteur qui a eu la bonne fortune de rencontrer le professeur Glauco Lombardi verra se peupler les appartements vides et s'animer le palais... » J'ai eu cette bonne fortune. M. Lombardi a bien voulu me conduire dans les grandes pièces inhabitées qui forment la façade de l'Est, celle des jardins. J'ai vu, tandis qu'il parlait, ces salles désolées se remplir de chefs-d'œuvre. Ces chefs-d'œuvre étaient français. Colorno était dans l'Italie l'ouvrage précieux de nos artistes.

Au lecteur curieux de connaître le détail, je ne puis que signaler le livre récent de M. Henry Bedarida, *Parme et la France, de 1748 à 1789*, qui a paru dans la bibliothèque de la Revue de littérature comparée. Je ne donne ici que les impressions d'un voyageur. Cette façade de l'Est est ornée, à la hauteur du premier étage, d'un perron d'où un double escalier droit descend à gauche et à droite, divisé lui-même dans sa hauteur par un palier. Les marches basses s'élèvent entre des rampes à balustres. La partie inférieure de l'escalier est en retrait sur la partie supérieure, de sorte que le perron, qui achève le tout, s'avance comme un balcon. Aujourd'hui, ce balcon domine une pelouse ronde appuyée à des bois. Mais cette pelouse est un ouvrage de Marie-Louise. Au dix-huitième siècle, de magnifiques jardins à la française descendaient entre des colonnades. Un premier bassin aux eaux jaillissantes, entre quatre tapis verts, aboutissait à une grande allée transversale ombragée d'arbres et bordée de balustres. On descendait par quelques marches dans un second jardin où parmi d'autres tapis verts, mêlés de fontaines, de jets d'eau et de statues, une pièce d'eau circulaire montrait en son centre Neptune enlevant dans ses bras puissants une nymphe pathétique. Indifférents à ce drame des tritons chevauchaient des chevaux marins. Des satyres cornus levaient des coupes et enlaçaient des sirènes. Des trompes des tritons, de la bouche des chevaux jaillissaient des jets d'eau. Cent panaches blancs frémissaient et retombaient. Un parc immense développait ses verdures. Au loin, la façade calme du château dressait ses quatre tours.

Entrons dans le palais. Le spectacle de ces salles vides est terriblement mélancolique. Les serrures mêmes des portes ont été arrachées. L'une de ces portes est maintenue fermée par une barre de bois horizontale accrochée au mur, et qui pousse le battant. Mais il reste les pavements à fleurs de lis, les plafonds à rinceaux et à écussons de stuc blanc et, tout au fond, les charmantes peintures d'un cabinet chinois. Mais le professeur Lombardi nous montre la place vide des tapisseries, et les tapisseries reviennent : c'est la série du Don Quichotte, l'histoire d'Esther, les chasses de Louis XV, les amours des dieux, les scènes chinoises, en tout cinq grandes suites. Les tableaux de Nattier reviennent sur les murs, les panneaux d'Oudry regagnent le dessus des portes, les meubles dessinés par Petitot reprennent leur place.

Le temps le plus brillant de la cour a été le règne de don Philippe de Bourbon, qui avait épousé la fille aînée de Louis XV, la princesse Louise-Elisabeth. Le premier ministre fut, pendant quinze ans, le fameux du Tillot, à qui les arts doivent tant. C'est lui qui a fait venir de France Petitot, Gujard et ce Jean-Baptiste Boudard dont on voit, à Crémone, la délicieuse statuette de l'Ange du mal. Ainsi décoré le palais était un bijou. Que Parme pleure la dispersion de tant de beaux ouvrages, aujourd'hui hors de leur cadre, on le comprend aisément. Serait-il possible que Colorno, débarrassé de son peuple de déments, retrouvât sa splendeur? On ne l'espère guère. Mais il faut le regretter, même pour la beauté des dépouilles dispersées. Dans le pillage, l'église seule a été épargnée. Les grilles, les candélabres, des ornements de toute sorte sont autant d'ouvrages délicieux. Une sainte Catherine de Sienne, de Houdon, serait, seule, la parure d'un musée.

Le professeur Lombardi a pris pour sujet de ses études les rapports de l'art français avec Parme, au temps des Farnèse, des Bourbons et de Marie-Louise. En sauvant les mille épaves restées dans le pays après le pillage, il a lui-même constitué une magnifique collection, par laquelle on peut se faire une idée des trésors assemblés à Parme et à Colorno. Dessins de Watteau, portrait de Paciaudi par Greuze, portrait de Canova par Lawrence, portrait du roi de Rome par Prud'hon, portrait de don Philippe de Bourbon par La Tour, paysages de Huet, de Daubigny, de Vernet, de Rousseau, de Courbet, de Corot, une foule d'ouvrages de premier ordre ne sont qu'une partie de cette collection où tant d'histoire revit. Qui verrait, sans en être touché, cette plaque de l'ordre de Parme, l'ordre constantinien, portée par l'Aiglon, pour qui avait été créé exprès un grade de grand-préfet ? Qui ne serait ému de ce petit médaillon qui représente Fanny Essler, et au dos duquel Paganini a écrit, en 1829, : « Amante de Napoléon II » ?

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

M. Albert Lebrun co-prince d'Andorre

M. Taviani, préfet des Pyrénées-Orientales, délégué permanent de la France en Andorre, s'est rendu en territoire andorran. Il a été reçu par le conseil général et les consuls des paroisses auxquels il a notifié la nomination de M. Lebrun comme président de la République et co-prince d'Andorre. Don Roch Pallarès, syndic général d'Andorre, a assuré le préfet de la loyale collaboration de son pays et l'a prié de transmettre à M. Albert Lebrun l'assurance des sentiments de fidélité des élus et de la population d'Andorre.

M. Taviani a rendu également visite à M. Guitart, évêque de la Séo d'Urgel (Espagne), co-prince d'Andorre, et lui a remis une lettre autographe du président de la République française lui notifiant son élection et son élévation au titre de co-prince.

M. Marchandeau à Marseille et à Hyères

M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a présidé, hier matin, à la chambre de commerce de Marseille, la séance de la commission du grand tourisme.

Après un déjeuner intime, M. Marchandeau est parti pour Hyères où il a inauguré la colonie de vacances alsacienne et lorraine installée dans un domaine au bord de la mer, mis à la disposition par la municipalité d'Hyères.

MM. René Renoult, ministre de la justice ; Chometon, député du Var ; le comte de Leusse, sénateur du Bas-Rhin, et de nombreuses personnalités d'Alsace et du Var ont assisté à la cérémonie. La municipalité d'Hyères a reçu ensuite les ministres à l'hôtel de ville.

Chez les radicaux socialistes

Les membres du « Groupe de propagande républicaine radicale et radicale socialiste », ont voté l'ordre du jour suivant :

Renouvellent les termes de la déclaration publiée le 19 juillet dernier dans laquelle le « groupe » fait connaître qu'il « a pour objet de traduire en acte par des propagandes relevant des techniques modernes de publicité, les résolutions émanant du parti radical et radical socialiste, entendant suivre la ligne politique du comité exécutif du parti, auquel dans le cadre de son activité, il conformera ses manifestations de toutes catégories ».

Regrettent que des intentions aussi clairement exprimées n'aient pas été approuvées par le bureau du comité exécutif.

Affirment, à nouveau, n'avoir en vue que de travailler au maintien du radicalisme dans la ligne traditionnelle, également éloignée des partis de réaction et de révolution.

Toutefois, en raison de la position prise par le bureau du parti, les membres du « groupe », tous militants éprouvés, soucieux de ne pas paraître manquer à l'esprit de discipline à la veille d'un congrès qui doit revêtir, tant pour notre parti que pour la politique de la France, une importance exceptionnelle, déclarent vouloir s'en rapporter à la décision qui interviendra au congrès de Toulouse pour l'organisation moderne de la propagande.

Ils redisent leur foi en les destinées du parti radical et expriment leur volonté de continuer à le servir de toutes leurs forces.

A la Cour des comptes

M. Vallette, préfet du Rhône, est nommé président de chambre à la Cour des comptes, en remplacement de M. Petit, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LA SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

ALLIER. — Dans son discours, M. Max Dormoy, député S.F.I.O., réélu président, s'est déclaré opposé à la demande de réarmement du gouvernement du Reich, « gouvernement des barons ».

Accorder le droit de s'armer à l'Allemagne militarisée, casquée, bottée, éperonnée, serait une catastrophe.

Que la sécurité de la France doive être assurée, nul ne le conteste.

Pour lui, la solution est dans le désarmement, un désarmement de la formule, peut-être un peu imprécise de M. Herriot, « général et contrôlé ».

La France est un joyau de civilisation d'un prix inestimable qui ne doit pas disparaître. Mais les autres nations ont aussi leurs grands hommes et un droit égal à la même sécurité. « La sécurité, a dit en terminant M. Dormoy, est fonction du désarmement. Nous demandons au gouvernement d'entrer dans cette voie. »

ALPES (HAUTES-). — M. Toy-Riont, sénateur, républicain, a été élu président du conseil général des Hautes-Alpes, par 10 voix et 10 bulletins blancs. Les bulletins blancs n'ayant pas été comptés dans le calcul de la majorité, un incident surgit, M. Toy-Riont donna sa démission qu'il retira finalement sur l'insistance de ses amis.

AUBE. — M. Lesage, réélu président du conseil général de l'Aube, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

J'applaudirai de grand cœur au courage civique des parlementaires, s'ils vont jusqu'au bout du redressement financier en train de s'accomplir. Les sacrifices seront supportés allégrement, pourvu que chacun ait conscience que le voisin n'est pas favorisé au détriment de soi-même. Notre patrie a surmonté d'autres obstacles. Nous réussirons à résoudre ceux de l'heure actuelle, pourvu que notre possibilité soit le travail et que notre pensée soit la confiance.

Le conseil général a ensuite voté un ordre du jour saluant avec joie et confiance, au nom du département, la présence au gouvernement du grand citoyen de Troyes, Edouard Herriot, et d'un de ses représentants au Sénat, M. Alexandre Israël, et faisant confiance au président du conseil pour la sagesse et la fermeté avec lesquelles il poursuit l'œuvre d'entente entre les peuples, sans rien négliger pour garantir la sécurité de la France et pour parachever l'œuvre de redressement financier.

CALVADOS. — Réuni sous la présidence de M. Henry Chéron, le conseil général, a voté l'adresse suivante :

Le conseil général offre l'hommage de sa respectueuse reconnaissance à M. le président de la République pour sa visite dans le département du Calvados. Elle y a laissé un impérissable souvenir.

Le conseil général se montre confiant dans le gouvernement, fidèle à la politique traditionnelle de la France pour faire prévaloir dans les conseils internationaux la paix appuyée sur la sécurité, et réclame enfin, avec le concours et avec l'esprit de sacrifice de tous, le rétablissement immédiat de l'équilibre budgétaire, garantie indispensable de l'ordre public et de l'avenir économique du pays.

CHARENTE. — Le conseil général de la Charente a réélu président M. James Hennessy, sénateur, qui a prié le préfet d'adresser à M. Herriot et au gouvernement « le témoignage de l'attention et de la confiance avec lesquelles l'assemblée départementale suit leurs efforts et les vœux qu'elle forme pour que soit menée à bien la tâche écrasante qu'ils veulent réaliser, tant à Genève qu'à Paris, dans l'intérêt de la France et de l'humanité ».

CORRÈZE. — M. Queuille, ministre des P.T.T., réélu président, a remercié ses collègues et a parlé principalement de la question budgétaire. Après avoir dit que la vie du pays est rendue difficile par suite de la crise économique, il a souligné l'union qui existe entre les parlementaires corréziens et l'assemblée départementale dans l'intérêt du département.

CREUSE. — M. Filloux, président, a, au nom de l'assemblée, adressé ses félicitations au président Herriot pour l'œuvre de paix qu'il poursuit.

LOT. — M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, réélu président, a prononcé le discours suivant :

Vous avez acclamé, sur la route en lacets qui conduisait M. Edouard Herriot de Rambouillet à Genève, l'homme de France que le sort et le choix de la démocratie ont préposé à la noblesse des plus rudes tâches.

A Gramat et à Figeac, vous l'avez acclamé quand il fondait la technique de la paix sur l'éthique des nations; vous l'avez pareillement applaudi quand il donnait au pays, en vue du redressement financier, les consignes de l'ordre et de l'économie.

Il me plaît de soumettre à l'agrément préalable de cette assemblée, à laquelle j'appartiens depuis vingt-huit ans, les mesures que j'ai prises dans le cadre de mes attributions pour l'exécution de ces consignes de salut public. Je n'ignore pas l'impopularité inhérente à toutes mesures de compression, et qui, en tout lieu et en tout temps, lèsent des intérêts respectables, désorganisent de précieuses habitudes, bouleversent le train normal de la cité. Mais je ne voudrais pas apparaître, à la surprise de mes amis, comme un Harpagon de la laïcité. Je vais donc, si vous le permettez, faire le compte de mes devoirs immédiats. Le premier de ces devoirs est de sauvegarder non seulement dans son statut éventuel, mais dans son essor nécessaire, l'école républicaine. Or, l'école exige d'abord une dotation immobilière. Cette dotation est passée en trente ans de 6 millions or à 300 millions papier, soit de 1 à 10. Cependant, la politique dont je suis l'héritier, et non le continuateur, me laisse un déficit virtuel de 600 millions sur les constructions d'écoles primaires autorisées, soit, pour la part de l'Etat, environ 500 millions. Les promesses faites aux communes doivent être tenues. Elles le seront au prix d'une meilleure organisation du contrôle d'Etat, du fonctionnement d'un comité ayant pouvoirs élargis, de la revision des barèmes établis dans l'étourderie de la prospérité. L'arriéré sera réglé à la faveur d'une programme d'outillage dont je suis autorisé à annoncer l'imminente mise au point.

Je vous rends attentifs à la progression de nos effectifs scolaires; voici les chiffres : 3,439,713 en 1928, 4,096,392 en 1931, et plus de 4,100,000 prévus pour 1932.

Cet accroissement continu exige la continuité d'un effort constructif qui se portera surtout vers les écoles surpeuplées, vers les communes dépeuplées et ruinées, vers les régions où le principe laïque reste encore contesté. Je déposerai un texte établissant cette triple priorité. Mais je suis obligé dès maintenant, c'est-à-dire dès la rentrée d'octobre, de parer à l'insuffisance du nombre des maîtres dans beaucoup de départements, de villes ou de communes dont la population scolaire a augmenté. Contrairement à l'opinion répandue, le nombre des maîtres ne s'est pas élevé dans la même proportion que celui des élèves, à preuve ce fait que la moyenne générale des effectifs par classe primaire s'est élevé en cinq ans de 26 à 30. De 1928 à 1932, tandis que la population des écoles primaires se grossissait de 600,000 enfants, le total des maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire passait de 120,506 à 130,000 environ, soit une simple augmentation de 9,200 maîtres. N'était ce que Condorcet appelait, en avril 1792, « la limite nécessaire de la dépense », la solution serait simple, aisée, rapide!

Le chiffre atteint par les dépenses de personnel dans l'enseignement — soit 2 milliards 32 millions — semble, en regard des circonstances, un chiffre prohibitif. C'est dans ces conditions que le gouvernement a estimé devoir supprimer un certain nombre de postes, pour créer le même nombre de postes dans des provinces ou des agglomérations insuffisamment desservies. La comparaison des moyennes de classes justifierait le principe d'une telle décision : en effet, si les classes des départements de la Seine et de Seine-et-Oise reçoivent, en moyenne, 41 élèves, celles des Bouches-du-Rhône 37, cette moyenne tombe dans l'Ariège à 20, dans le Cher à 18, dans l'Ardèche à 11.

Malgré la dépopulation du Lot, nous maintenons encore à 20 cette moyenne dans la période où les effectifs, il est vrai, bénéficient du regain relatif de natalité consécutive à l'après-guerre.

Mon administration centrale tente, avec le concours de l'administration locale, des comités départementaux et des associations professionnelles, d'ajuster les exigences de la situation avec les diverses convenances communales.

Le seul résultat recherché est de payer l'ensemble des créations par l'ensemble des suppressions : quant au détail des suppressions à répartir, il doit être mis au point par une collaboration précise et loyale ainsi que je l'ai fait pour la réorganisation de notre système collégial dans notre petite ville où les études secondaires ne réunissaient plus qu'une clientèle minime et incertaine.

Je suis contraint, moi, de calculer le prix de revient des études du deuxième degré et d'observer que les dépenses par tête d'élève varient notamment dans les écoles primaires supérieures de 956 francs à 6,445 fr., ce qui implique obligatoirement la disparition des écoles les plus onéreuses et leur remplacement soit par des écoles techniques, soit par des cours complémentaires.

Est-ce là, messieurs, mon plus grave souci? Non! Le ministère Herriot a promis la gratuité intégrale des études secondaires. Il n'admettrait pas, personne n'admettrait que cette gratuité coïncidât avec une notable réduction des bourses d'entretien sans lesquelles la gratuité serait quasiment vaine.

Or, par le fait même de cette gratuité, il y a de plus en plus de candidats aux bourses des enseignements primaire, secondaire et technique : 26,600 en 1930; 58,856 en 1932. Les examens n'ayant pas été modifiés, pour 14,886 candidats reçus en 1930, il y en eut 36,749 en 1932.

J'ai reçu 42,000 lettres de recommandation : aucune réponse n'a été faite à ces 42,000 lettres jusqu'au jour où l'examen des dossiers et des titres a permis d'aviser les bénéficiaires du classement. Sur 36,749 enfants reçus à l'examen, 16,179 seulement ont obtenu des bourses, soit 36 0/0 du nombre des candidats reçus pour le primaire, 67 0/0 pour le secondaire, 75 0/0 pour le technique.

J'accuse à dessein l'inégalité de ces pourcentages pour appeler l'attention publique sur l'obligation où nous sommes d'accroître à brève échéance un crédit budgétaire resté le même en dépit de l'accroissement des besoins et tout à la fois d'unifier les méthodes de répartition des bourses dans un système unifié d'éducation nationale.

J'ajoute que le montant des bourses allouées se diversifie de façon non moins insolite et qu'une certaine parité doit ici encore s'instituer entre des enseignements apariés. Il faut aller au plus pressé, parer à plusieurs déficits, comprimer sans détruire, resserrer sans étouffer. Il faut servir le peuple à l'école et la haute science à l'université d'un même zèle parce qu'il s'agit d'une même cause.

Tout cela, messieurs, sans omettre le grand plan national dessiné par notre chef et voulu par le pays.

Ce matin, descendant du Causse sur Cahors en compagnie du docteur Jardel, notre collègue et ami me parlait avec admiration d'un humble cantonnier de rencontre : « Il a, me disait-il, le soin et l'amour de son morceau de route! »

Dans la portion du chemin qui m'est confiée, je vous promets, mes chers collègues, d'avoir le soin et l'amour du bon cantonnier.

LOIRE. — M. Fernand Merlin, sénateur, a été réélu président.

Notre rôle, a-t-il dit, est d'aider le pouvoir quand il agit avec le discernement qui convient pour une politique de relèvement et de prospérité.

MARNE. — Réélu président du conseil général de la Marne, M. Louis Lenoir a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

Il est, dans le gouvernement d'un pays, des moments difficiles où ceux qui en assument la charge, se trouvent devant des obstacles nombreux et graves et ont besoin de se sentir en communion d'idées avec la nation. Nous sommes à un de ces moments et il nous paraît loyal d'apporter au président du conseil et à ses collaborateurs notre tribut de reconnaissance et l'affirmation de notre confiance. La situation financière est sérieuse. Il ne nous appartient pas de rechercher à qui en incombe la responsabilité. Mais il faut rendre hommage à M. Edouard Herriot d'avoir accepté une succession délicate et de s'efforcer, avec une activité, une compétence et un courage dignes des plus grands éloges, de rétablir l'équilibre budgétaire.

Mais nous savons que ce n'est pas par un coup de baguette magique et que c'est seulement par un travail de longue haleine et par l'entente cordiale des peuples sous l'égide de la Société des nations, que la paix, qui apparaît à l'esprit si simple et si naturelle, en sera le principal facteur et justifiera l'œuvre grandiose entreprise par Léon Bourgeois et Aristide Briand pour le plus grand bien de l'humanité.

Une adresse de confiance au gouvernement a été votée.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Albert Tourtel a été réélu président par 25 voix sur 29 votants.

Au sujet de la situation économique il s'est exprimé en ces termes :

Je crois, mes chers collègues, que nous devons nous engager dans la voie que l'administration nous trace. La crise économique a sévèrement atteint notre industrie qui a consenti de lourds sacrifices pour laisser fonctionner les usines et donner du travail aux ouvriers. L'agriculture, de son côté, subit une diminution extrêmement sensible de ses produits. Les porteurs de rentes vont se trouver atteints par les mesures que le Parlement s'est trouvé obligé de voter pour rétablir l'équilibre du budget de l'Etat. Le moment n'est pas venu d'imposer de nouvelles charges aux contribuables dont les ressources ont diminué.

M. Emile Roblot, préfet de Meurthe-et-Moselle, a proposé les réductions suivantes : abattements de 5 0/0 sur le traitement des fonctionnaires du département; abattement de 5 0/0 sur leurs indemnités; revision serrée des subventions à accorder, des frais généraux; abattement de 5 0/0 sur les frais d'administration.

ORNE. — Le docteur Dentu, sénateur, a été réélu président. Après avoir réclamé une politique d'économies et de restrictions, il a déclaré :

Le Parlement vient de voter la conversion des rentes. Ce n'est qu'une première mesure qui serait insuffisante si elle n'était suivie d'autres. Des sacrifices devront être demandés à la collectivité, à tous indistinctement, et tous devront les consentir. Les Français qui toujours ont répondu présent à l'appel de la patrie montreront une fois de plus qu'ils savent faire pour elle les sacrifices nécessaires. Quand on les a vus donner sans murmurer et sans compter leur sang et leur vie pour sauver son intégrité et son existence, pourrait-on douter qu'ils reculeraient devant une diminution des avantages que dans les jours de prospérité elle leur avait consentis.

Mais ce ne peut être là que le premier train de la réforme financière. Autrement, les rentiers qui voient diminuer leur revenu auraient le droit de se plaindre et de se voir ainsi sacrifiés, s'ils étaient les seuls à souffrir des restrictions. Mais obtiendra-t-on des résultats complets sans la réforme administrative qui s'impose? Il est permis d'en douter. Si nous portons maintenant nos regards à l'extérieur, nous apercevons des nuages monter à l'horizon. La France veut la paix et, pour l'obtenir, elle a fait jusqu'ici tous les sacrifices et toutes les concessions possibles. A-t-elle été payée de retour? Je vous laisse la réponse. Chaque concession a été suivie d'une nouvelle réclamation qui n'avait qu'un but, faire une nouvelle brèche dans nos droits et diminuer les fruits de notre victoire. A l'heure actuelle, la déception est profonde. Pour obtenir cette entente internationale, gage de la paix, n'y aurait-il que nous qui devrions faire des sacrifices? L'opinion serait inquiète si elle ne se rendait compte que nous sommes défendus avec énergie.

Dans un ordre du jour, l'assemblée a déclaré faire confiance au président Herriot pour défendre les droits de la France et pour équilibrer le budget sans impôts nouveaux.

PAS-DE-CALAIS. — M. Canu de Soulogne a été réélu président. MM. Couhé, inspecteur général de l'aéronautique, et Dacquin ont été élus vice-présidents.

PYRÉNÉES (HAUTES-). — A l'unanimité pour la première partie et par 21 voix pour la seconde, le conseil général a voté l'adresse suivante :

Le conseil général des Hautes-Pyrénées félicite le président Herriot du bel effort de redressement qu'il a accompli en matière de politique extérieure; il le remercie d'avoir rendu à la France des sympathies précieuses, servant ainsi la cause de la paix. Il lui fait confiance pour poursuivre, appuyé sur une majorité de gauche, une politique démocratique conforme à la volonté du pays, telle qu'elle s'est exprimée le 11 mai par la victoire des gauches.

RHIN (BAS-). — M. Schmutz, doyen d'âge, parlant des choses d'Alsace, a dit notamment :

Répudions tous propos qui pourraient faire croire à l'étranger que l'Alsace n'est pas heureuse dans le sein de la patrie française. Vieil Alsacien, né avant 1870, devenu sujet allemand malgré moi, je suis redevenu Français avec la plus grande joie. Je crie casse-cou à ceux qui, pour une raison quelconque, cherchent à discréditer aux yeux de mes concitoyens notre chère France. L'Alsace est française et fait partie à jamais de la grande République une et indivisible, de la grande et belle France.

L'élection du bureau et plus particulièrement celle du président de l'assemblée, a donné lieu à un petit incident. M. Michel Walter, président sortant, sur trente-cinq suffrages, a obtenu dix-sept voix, contre seize à M. Schisselé et deux bulletins blancs. Le doyen d'âge a déclaré que, la majorité absolue étant dix-huit, un deuxième tour était nécessaire. Mais M. Walter a protesté :

Les bulletins blancs ne comptent pas, a-t-il dit, pas plus au conseil général qu'à la Chambre.

Le doyen d'âge en appelle à ses collègues. Personne n'a réagi et le député de Haguenau a été déclaré président de l'assemblée départementale. Les membres de la minorité, dès lors, se sont désintéressés du scrutin et le docteur Bronner, avec le docteur Roos, ont été réélus vice-présidents; MM. Deiss, Schalck et Mourer ont été élus secrétaires.

Après une suspension de séance de cinq minutes, M. Michel Walter a prononcé un long discours au cours duquel, passant en revue les grands problèmes politiques et économiques de l'heure, il n'a fait que sanctionner de son approbation l'œuvre gouvernementale. Dans sa conclusion, le député de Haguenau, sans renier son attitude nationale, a tenté, à propos de rivalités commerciales ou industrielles, la justification suivante :

Nous sommes venus à la France avec toute notre confiance. Nous sommes venus, monsieur le préfet, en toute loyauté. Faudrait-il, alors, que des rivalités commerciales ou industrielles nous fassent croire que nous étions de trop parmi certaines catégories de producteurs français?

Mais, messieurs, mon intention n'est certes pas de profiter d'une allocution d'ouverture de session pour exposer des griefs. J'ai voulu tout simplement signaler certains faits, en passant, et justifier ainsi notre attitude quelquefois si mal jugée, et tellement à tort, attitude quelquefois si mal jugée et tellement à tort. D'ailleurs, défendre les forces productrices de notre province, n'est-ce pas défendre l'Alsace et, défendre l'Alsace, n'est-ce pas défendre la France? Notre pays a besoin de toutes les énergies quand il traverse des heures si difficiles. C'est en faisant appel à votre meilleure volonté pour la sauvegarde des intérêts régionaux dans l'intérêt national que je déclare ouverte la session du conseil général.

M. Roland-Marcel, préfet du Bas-Rhin, a fait ensuite un exposé de la situation financière et a souligné tout particulièrement que, grâce à une sage politique d'économies, grâce aussi à l'aménagement de réserves destinées à pallier à une moins-value générale, le budget départemental a pu être équilibré sans augmentation des centimes additionnels. Le préfet a conclu en affirmant qu'aucun pessimisme n'était de mise, les ressources de la France lui permettant de venir à bout des difficultés présentes.

SARTHE. — A l'unanimité moins une voix, les conseillers généraux de la Sarthe ont voté cette adresse :

Les membres du conseil général de la Sarthe, réunis hors séance, adressent l'hommage de leur confiance à M. Herriot, président du conseil, auquel ils expriment leur vive reconnaissance pour la façon dont il a défendu les intérêts de la France à Lausanne, à Genève et à Paris et pour avoir si heureusement conclu un accord de confiance avec la Grande-Bretagne auquel se sont déjà agrégées et pourront s'agréger toutes autres nations.

Les membres de l'assemblée départementale, préoccupés de la gravité des problèmes économiques et financiers demandent au gouvernement convaincus d'être déjà entendus, de rétablir, avec le concours du Parlement, l'équilibre budgétaire, sans faire appel à des charges nouvelles, mais par des sacrifices demandés à tous.

SAVOIE. — M. Antoine Borrel, sénateur, réélu président, a dit notamment :

Nous contribuerons dans notre domaine à l'œuvre de restauration économique et financière que le Parlement a commencé en votant la conversion d'une fraction importante de la dette publique, conversion qui s'est effectuée dans de magnifiques conditions et dont les conséquences seront certainement des plus heureuses pour l'affermissement de notre crédit public, la solidité de nos finances et le développement de l'activité économique de la nation.

Sans doute, il serait puéril de se dissimuler que la crise dont nous souffrons est une crise mondiale qui ne pourra trouver de remèdes complets que dans l'établissement d'un ordre d'économie nationale, nécessitant l'accord des peuples. Mais cet accord ne peut s'établir que dans la sécurité. Or, toutes les nations ne semblent pas animées d'un commun désir d'écarter les risques de guerre. C'est ainsi que la prétention de l'Allemagne d'obtenir le droit au réarmement soulève les plus vives inquiétudes et il faut féliciter notre gouvernement d'avoir su répondre à cette prétention avec une heureuse fermeté. Mais son opposition à ce dangereux projet serait insuffisante si la France n'apportait à la conférence de Genève un plan de désarmement général et contrôlé, comportant les garanties que notre pays est en droit d'exiger pour que désormais la force soit exclue des conflits internationaux comme en termes si émouvants notre président du conseil le demandait hier dans son magnifique discours de Gramat.

En ces heures difficiles, vous m'autoriserez certainement à adresser, en votre nom, à M. Herriot, les vœux ardents que forme notre assemblée pour qu'il poursuive avec courage et persévérance la rude tâche qu'il a entreprise pour le bien de notre pays et le bien du monde qui ne sauraient, aujourd'hui moins que jamais, être séparés.

SEINE-ET-MARNE. — M. Chazal, ancien député, a été réélu président. Il a souligné l'inquiétude qui grandit en raison de ce qui se passe en Allemagne.

TARN. — Le président, M. Rossignol, a adressé au gouvernement l'expression de la confiance de l'assemblée pour la tâche d'assainissement de la situation générale.

VIENNE. — M. Poulle, ancien sénateur, a été réélu président; une adresse de confiance au gouvernement a été votée.

VIENNE (HAUTE-). — M. Betoulle, sénateur, maire de Limoges, réélu président, s'est borné à exposer la situation économique du pays et particulièrement du département.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 28 SEPTEMBRE 1932

LA MUSIQUE

AU THEATRE DE LA MADELEINE : première représentation (à ce théâtre) de « Mozart », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry, musique de M. Reynaldo Hahn.

Comment se défendre du vif plaisir qu'on éprouve à retrouver au théâtre de la Madeleine l'attachante comédie musicale que MM. Sacha Guitry et Reynaldo Hahn ont écrite sur le deuxième séjour de Mozart à Paris ? Les musicographes austères auront beau vous dire que la trame en est de pure invention, que tout y est contraire aux informations qu'on a sur cette période de la vie de Mozart, qu'il est presque sacrilège d'évoquer la mémoire du maître salzbourgeois sous un déguisement si malicieux et fantasque. Vous n'en tiendrez aucun compte. Et vous ferez bien. Vous vous dédommagerez assez vite des satisfactions d'érudit que vous perdrez sur les nombreux agréments qui vous resteront. Car les auteurs de *Mozart* sont praticiens de marque et leur ouvrage est une merveille d'élégance ébouriffée, de grâce et d'esprit.

Mozart a été représenté pour la première fois au théâtre Edouard-VII, le 2 décembre 1925, et joué deux cent cinquante soirs à la suite. Je ne saurais varier dans l'appréciation que j'ai portée alors sur ce spectacle où tous les éléments de succès étaient réunis à un rare degré de perfection. Cette pièce heureuse a gardé vives ses couleurs. Tant du côté dramatique que du côté lyrique, elle continue de séduire le public comme dans sa jeune saison. J'ajoute qu'au théâtre de la Madeleine elle semble encore obtenir un regain de verdeur et de curiosité.

On n'a pas oublié l'action piquante imaginée par M. Sacha Guitry. Dans la supposition qu'il plaît à notre auteur de faire, Mozart se trouve à Paris presque dans l'état du personnage de Chérubin du *Mariage de Figaro*. En proie aux premières ivresses des sens, comme le page de Beaumarchais, il est aux prises avec trois femmes : Mme d'Epinay, qui ressemble à s'y méprendre à la comtesse Almaviva; Mme de Saint-Pons, qui, sous le masque aristocratique, a les traits du visage de Fanchette; la servante Louise, parente modeste de Suzanne. Plus généreux que Beaumarchais, M. Sacha Guitry a prêté à son Mozart-Chérubin une quatrième amoureuse : la fameuse ballerine la Guimard. Le héros de M. Guitry conduit si loin et entre-croise si habilement ses quatre intrigues que son protecteur Grimm, amant de Mme d'Epinay et de la Guimard, ne songe plus qu'à se débarrasser du gêneur. Grimm oblige Mozart à prendre la diligence de Strasbourg avec plus d'astuce que celle dont use le comte Almaviva pour pousser Chérubin de rejoindre sa compagnie. Mozart fait ses adieux aux quatre femmes éplorées et s'excuse d'être forcé de rompre les liens qu'il a noués avec l'une, ou peut-être, avec deux, avec trois, avec toutes quatre ! A l'énigmatique fin de la pièce, il nous est aussi impossible qu'à Grimm de savoir laquelle ou lesquelles ont été séduites par ce diable de petit homme si lestement figuré par Mme Yvonne Printemps.

Nous sommes invités à écouter quelque chose comme des variations légères et modernes sur le thème du *Mariage de Figaro*. Et cela à propos de Mozart. Fallait-il déranger pour un div